
La parole : outil humain, enjeu social, objet d'étude
Relations entre parole et société au regard des sciences humaines
Poitiers (CREPS de Boivre, 2-3 avril 2020)

La parole peut être définie comme la faculté d'exprimer et de communiquer sa pensée, au moyen d'une manifestation physique, que ce soit un système de sons ou de gestes. Ainsi caractérisée, la parole se distingue tout d'abord de la langue, en cela qu'elle représente l'usage, l'ensemble des modalités singulières du langage par des individus, des groupes sociaux ou des institutions, quand la seconde est un ensemble de normes, de codes et de règles structurant la parole (Ferdinand de Saussure). En tant qu'usage de la faculté de langage et matérialisation physique de la pensée, elle se démarque également de l'expression, car elle est un exercice fondamentalement éphémère, qui ne laisse pas, comme l'écrit, de trace pérenne de son expression. Toutefois, si l'on se rapporte à l'étymologie du terme (gr. *logos*), la parole épouse dans une certaine mesure les sens plus larges de "discours", "énoncé" voire "raisonnement" ; elle acquiert de fait une double dimension, orale et écrite, qu'il convient d'interroger en fonction des usages qu'elle recouvre.

En tant qu'être social, l'humain est par essence lié à la parole ; elle lui offre un proto-outil pour communiquer, échanger, apprendre, et ainsi se structurer en groupe. La parole est donc, de fait, un axe transversal des sciences humaines. Si parole et société sont imbriquées par nature, de fait la parole ne peut se définir comme un objet neutre, uniquement comme un vecteur, un outil. Chaque enjeu, chaque problématique sociale doit entretenir un lien avec la parole, dans une relation de cause et/ou de conséquence. En témoignent les différentes catégories du discours (théologique, idéologique, philosophique, scientifique, etc.) et les arts mobilisant la parole, qui visent à produire un effet sur un public de spectateurs ou de lecteurs. Ces journées thématiques proposent de mobiliser l'ensemble des apports de nos disciplines pour jeter, à travers un cadre chronologique et contextuel large, la relation entre parole et société.

Axe 1 : le rôle de la parole dans la construction sociale

Quels que soient l'époque et le lieu, la parole est au centre d'interactions sociales qui visent à établir un contrat, entre un individu et un autre, entre une communauté et une institution, etc., assurant la pérennité d'un état social. Le serment, la coutume, l'hommage prêté par un vassal à son seigneur ou même le sacrement de la confession sont tous fondés sur l'échange d'une parole qui a valeur de garantie du contrat social ou de confiance. La parole est au cœur de rituels politiques, sociaux, religieux, voire incantatoires - dans le cadre des formules magiques, qui reposent sur une parole énigmatique et réservée aux seuls initiés - et pourra être interrogée au niveau de sa performativité, de sa légitimité et de la manière dont elle est mise en scène, à travers des gestes et des cadres qui l'appuient et sauvegardent son inviolabilité.

Axe 2 : la pratique de la parole

Pour être entendue et efficace, la parole doit nécessairement être prononcée ou rédigée par des individus qui la pratiquent, formés à l'art oratoire et donnant la forme idoine à leur pensée. Quel que soit le but recherché (convaincre, persuader, « purger » par la catharsis, etc.), cette pratique fait l'objet d'une éducation particulière et d'une méthode pour former des

professionnels de la parole, spécialistes de rhétorique ou prédicateurs (dans le sens de la performance, telle que l'a définie Ferdinand de Saussure). De ce point de vue, les paroles rapportées au sein d'actes juridiques par exemple ne sont pas à exclure, cristallisant dans une documentation diverse des décisions qui doivent être pérennes.

Dans le domaine artistique et littéraire, la parole est aussi l'objet d'une pratique et d'un effort créateur. Elle pourra être envisagée selon différents types de productions (chanson, théâtre, roman, opéra, cinéma, etc.) pour mesurer le décalage entre le texte initial, l'effet sur l'auditoire, le public ou le lectorat, pour étudier les paroles pour elles-mêmes, dans l'unité de sens qu'elles représentent, voire pour interroger la part de non-dit dans les paroles.

Axe 3 : la parole, entre émancipation et domination

Le sage parle parce qu'il a quelque chose à dire, le fou parle parce qu'il a à dire quelque chose. Cette citation, que nous devons à Platon, pose violemment le constat : toutes les paroles ne se valent pas. Seulement, comme il y a un bon et un mauvais goût, la bonne ou mauvaise parole ne se définit pas sur des critères objectifs ; la bonne parole, comme le bon goût, est avant tout celle de l'élite mais aussi celle qui est reconnue comme telle d'un point de vue du dogme, car elle est l'incarnation du Verbe. Ce rapport de la parole à la domination, qu'elle soit symbolique, tangible, politique, sociale ou religieuse, s'exerce dans les deux sens. L'élite s'accapare la parole comme les dominé.e.s tentent de se l'approprier pour s'émanciper. La voix du poète, en ce qu'elle sublime une parole, ou la nécessité pour l'écrivain selon Sartre de s'engager en se servant de son œuvre comme d'une tribune dans laquelle il prend la parole et expose ses opinions, ou défend une cause plus grande, traduisent les liens étroits entre parole et phénomènes sociaux. Cet axe propose d'étudier la place de la parole en tant qu'enjeu au sein des processus de domination.

Axe 4 : le silence dans une société de parole

Ce dernier axe propose d'interroger, en miroir, la place de l'absence de la parole. Cette absence peut être le résultat d'un héritage historique, d'une contrainte exercée pour réduire un.e individu.e ou un groupe au silence. On s'interrogera soit sur les raisons et la manière dont ce silence s'impose, soit sur la façon dont nous, chercheur.euse.s en sciences humaines essayons, pouvons, devons rendre la parole à celles et ceux qui en ont été privé.e.s.

Mais le silence peut également être un choix, avec ses raisons et ses conséquences propres, comme lorsque le sénateur Marcellus disait de Thrasea, un opposant de Néron, "qu'on supporterait plus facilement ses critiques de détail point par point qu'on ne supporte actuellement son silence qui condamnait tout en bloc" (Tacite, *Annales*, livre XVI, 28, 2.). Il s'agira alors de mettre en avant/de proposer une explication du choix du silence dans une société de parole.

Bibliographie :

- Bourdieu P., *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.
- Cassin B., Lévy C. (dir.), *Genèses de l'acte de parole dans le monde grec, romain et médiéval*, Turnhout, Brepols, 2011.
- James-Raoul D., Forero Mendoza S., Kuon P., Magne E. (dir.), *La parole empêchée*, Tübingen, Narr Francke Attempto, 2017 (Etudes littéraires françaises).

- Martin S. « Donner la parole aux sans-voix », *Le français aujourd'hui*, vol. 150, n° 3, 2005, p. 79-89 (disponible sur <http://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2005-3-page-79.htm?contenu=article>).

Modalités de soumission des communications et calendrier :

- Les propositions de contribution sont à envoyer **avant le 15 février 2020** à l'adresse **journeesthematiques2020@gmail.com**
- Format des propositions : 3 000 à 4 000 signes, soit entre 500 et 600 mots (hors bibliographie).
- Le texte devra être accompagné d'une bibliographie et d'une courte biographie de l'auteur. Les candidat.e.s devront préciser l'axe dans lequel s'inscrira leur communication.

Comité scientifique : Martin Aurell (*CESCM*), François Brizay (*Criham ; directeur de l'École doctorale Humanités*), Charles Garcia (*CESCM*), Dominique Gay-Sylvestre (*FRED*), Sylvie Hanote (*FoReLLis*), Anne Jollet (*Criham*), Till Kuhnle (*EHIC*), Anne Massoni (*Criham*), Laurence Pradelle (*EHIC ; directrice adjointe de l'École doctorale Humanités*), Alexandra Roux (*MAPP*).

Comité d'organisation : Anne Laurent (*Criham-Poitiers*), Afonso Celso Malecha Teixeira (*CESCM-Poitiers*), Michelle Mouenga Makinda (*EHIC-Limoges*), Kevin Parachaud (*Criham-Limoges*), Milica Savic (*FoReLLis-Poitiers*), Ewen Thual (*Criham-Limoges*).